

1758



LE PRESENT REGISTRE, contenant
feuillers, cottés & paraphez par premier & dernier,
par Nous LOUIS-MARIE-ROBERT MARQUELET,
Chevalier-Seigneur de la Noue, Conseiller du Roi, Pré-
sident, Lieutenant-Général aux Baillage & Siège Préfidal
de Meaux, pour servir à enrégistrer les Actes de Baptêmes,
Mariages & Sépultures de la Paroisse de ~~Meaux~~
pendant l'Année mil sept cent ~~cinquante quatre~~
& six semaines au plus tard après l'expiration de ladite
Année, être l'un des deux Registres, signé conformément
à la déclaration du Roi du 9 Avril 1736, & certifié vé-
ritable par le Sieur Curé de ladite Paroisse, apporté ou en-
voyé sûrement au Greffe dudit Baillage, sous peine contre
ledit Sieur Curé de dix livres d'Aumône, & de laïse de son
Temporel, & contre les Marguilliers de dix livres d'Amen-
de ; le tout, suivant ladite Déclaration, & les anciennes
Ordonnances. FAIT à Meaux, en NOTRE HOTEL,
le Décembre mil sept cent ~~cinquante quatre~~

Mairie de Trilport

1754. Soixante et un ans après l'apparition
du Cancre, j'auis fait mariage entre monsieur que j'auis
âgé de vingt trois ans fils d'Antoine de Daffont
Antoine que j'auis suivi au nom d'Antoine que j'auis
et Madelaine Miquel établie de cette paroisse d'une
part, et Marie Nicolle genouille gentilain âgée de
vingt six ans fille d'Antoine le Jeune gentilain
Cousin de Nicolas Godard de la paroisse d'autre part, faites

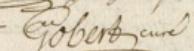
Le vingt trois dimanches Scavio Leours dix Guie
et vingt cinq decembre derniers dans officierie
de la paroission de Maries de poys d'augroffe
de l'officialitez de meaux le six du present mois
Les fiancailles celebraz Laville Jefouinique grete
curie de l'Episcopat de Paris recueu et blesle le samedy
Conventement quilz ont donne pro paroles de presence
audit mariage et levo ay donne la benediction
Nuptiale en presence de l'autome par un macon
D'em Jean Baptiste Benard Courgeois de poys
louis deuy demeurant a triblardon au temps de la
poysin de lepoys et le samedy Benard au temps de lepoys
Q-jean grotaine pere de lepoys et Charles Vermille
Bouges audrribardon parame de lepoys et autre
Varant et autre lequel ou tout elignez exceptez
lepoys lepoys et lepoys de lepoys qui ont
declaruz au clauoir quez parent
Bertrand Daus quez Charles Vermille
pere parant Meulon parent

gobet le

L'an 1754 Le neuf janvier apres la publication
des bans desfultz mariage entrez Charles Seguin
age de vingt trois ans, fils mineur de Joseph

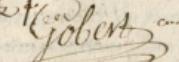
Charles Seguin rame Marotierius
et de defunte jeanne Birelle de
vere en temps de la paroission de Conilly
l'annee Part, et mane au temps Le prieur age
de vingt deux ans fille Mineur d'autome le
prieur Marotierius et de gabriel Obamer
les parents de l'Episcopat de Paris
faillies pro dimanche et fete de Scavio. Lequit
oultre eedix qu'ilz du moins de decembre demeuraient
dans cette Eglise que dans celle de Conilly et auant
Le certificat de M. Le curie dudit Conilly degout
augroffe de l'officialitez de meaux Lequit au
present mois signe Marot, Les fiancailles
Celebraz Laville Jefouinique grete Curie de
celle paroisse ay reu en cette Eglise Lemutuel
Conventement quilz ont donne pro paroles de
presence audit mariage et levo ay donne la
benediction Nuptiale en presence de Jean Seguin
Marotierius, D'autome Bianne Charlotte leur
deux demeurant a triblardon, oultre et chosez main
de lepoys, D'autome Leprieur, et d'autome Leprieur
pere, et frere de lepoys Louis deuy demeurant
audit triblardon et autre parant et autre

Lesquels ont tous l'ceptez Lepoux, Lepoux
et Lepoux de Lepoux lesquels ont declarez ne
Scavoir signez, Jean Seguin & Antoine Clotue

Antoine Leprestre jésuite le George le fermier
Jacques Blanchard  Gobert curé

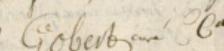
Le an 1759 le vingt quatrième janvier acte
joumies dans le cimetière de cette paroisse
par mon curé Baudouin le corps de Nicolas
Blanchard Epoux de M. Leomar Gabre
Labourer demeurant en ce village, appartenant
deux tenu à la sacrement de décès du jour
Précédent à l'age de quarante ans
en présence de Soudet Marie veuve Philipe
Simon Rodier labourer audit Bauldouan
Sa femme veuve parant lesquels ont signé
L Hubert  Gobert curé

Le an 1758 le vingt fevrier a été baptisé par mon curé
Antoine Jean Audouin né d'une fille des frères ambroise
Audouin Macon et de Montravers Clotue De celle
paroisse le George Jean Guérin fils de Nicolas
Guérin autre maçon de cette même paroisse.

La Mademoiselle Geneviève Clotue 
fille de George le George le fermier
Dame de la ville de Paris
Dame de la ville de Paris
lesquels ont signé 

Jean parant de
Geneviève Clotue

Le an 1758 le trois mars a été baptisé par mon curé
Antoine Jean Audouin né d'une fille de George le George
le fermier monsieur en ce village nommé le garde
Nicolas auquel la Mademoiselle Geneviève Clotue
veuve de George le fermier a donné cette première baptême
auquel il a été baptisé par mon curé
Gobert curé

Le an 1758 le ouze mars acte quatrième dans
le cimetière de cette paroisse par mon curé
Sousigné le corps d'Home Jean Audouin
Décédé le mardi jour auquel ayant été tout le
Sacrament d'age de quarante ans fait acte, fils
de defunt Jean Audouin vivant auz Mannouries
cousin de Sante Marie Bataille chez guermonne en
présence de Michel Moreau Concierge du village
de Bauldouan son beau frere, et autres parants
lesquels ont signé  Gobert curé
Jean VERMEIL 

Le 1758 le vingt et mars esté baptisé par
Curé Souffrigne Catherine née d'his fille de
vivien matin et pasotte manouminee de
marié aine bachelotte le perein Martin Bailly
manouminee la Marthe Catherine Lucet sœur
de Claude la chambre austy manouminee tous de
cette paroisse lesquels son Descendants ne sauroient
signer. Gobert curé

Le 1758 le vingt et mars a été baptisé
par moy Curé Souffrigne Marie Maguerite
fille née d'his fille de Jean Baptiste Carre
tailleur d'habiter à la Mairie Maguerite
Macon de cette paroisse le perein Claude
francois Nicolas plique fils de Claude
plique lab. à Villenoy la Masseine
Marie Geneviève Louis fille de Jean
Louis le Cr. à Trilboune lesquels son sigez
Claude francois Nicolas signe
Marie Geneviève Bigot Gobert curé

Le 1758 le vingt et mars a été
jugé dans l'église de cette paroisse
par moy curé Souffrigne le perein
Antoine René décédé depuis précédent aîné

des six moins fils de M. Jean Nicolas Dagaut
demeurant ayant GEN. DE HOTEL DE LUXEMBOURG
paroisse de Saint-Sulpice, au devant duquel
Cartouche Seigneur de la mire, led'enfant en
Nourrice chez Marie Charlotte Gayillon femme de
francois Nauhoen, empêgnement de Dusautoy clergé paroissial qu'il
Le 1758 le vingt et mars a été baptisé par
le prieur de ce paroisse que moy curé d'assiguié
le Corps d'angelique Elizabeth décédé du jour précédent
âgée d'un an, fille de Louis Nauhoen manouminee et
de francoise Canillier ses parents et mère, empêgnement
de Jean Baptiste francois Dusautoy Clerc paroissial
Lequel a signé, Dusautoy Gobert curé

Le 1758 le deux avril esté baptisé par moy Curé
Souffrigne marie Justine née d'his fille de Jean René
le perein à Neuville et de Marie francoise Vasse
le perein Jean le quan à la Masseine née
Charlotte Vasse épouse de Louis Vasse Gazon
tous de cette paroisse lesquels son signe

JEAN LEGRAS Gobert curé

MARIE CLAUDE CARRE voit

Le 1758 le vingt et mars a été baptisé par moy Curé
Souffrigne aîné d'eloi le perein d'his fils
d'autrefois longueuse manouminee de la paroisse
de cette paroisse le perein francois Carré

Isle de France le 20^e Mars 1758 devant moi
et compuez la Mme Marie agnes le Richez
fille de l'abbé Pierre le Richez curé de
Dray de cette paroisse lesquels me signe
françois Gobet Marie agnes le Richez
Gobet curé

Le quatorze avril acte justumé
dans le cimetière de cette paroisse par moy
curé et curé vicier le corps de l'ierre philippotin
decedé du jour precedant âgé de trente et un ans
fils de Philipe goselin vanier demeurant
a Montrœul sous Bois et de Marie genueuse
Berthon le sien et mort le d' enfant en nouv
chez françois Maugé femme de Charles Veron curé
en presence des t. françois d' autorité des paroissiens que
signé D'urault Gobet curé

Le quatorze avril acte justumé
dans le cimetière de cette paroisse par moy curé
curé vicier le corps de l'ierre philippotin decedé
dujouz precedemant âge de quatorze mois fille
de Charles Veron curé et de françois Maugé
en presence des t. françois d' autorité des paroissiens que
a signé auz nom Charles Veron Gobet curé

Gobet curé

Le 17^e may 1758 le deux may ou est baptisé par moy
Curé Bourgogne deux enfants aux Dray de Dray
codem d'astre leur nomme Jean Baptiste fils de
dominique l'hoste lorrain manouvier et ains pour lors
en cette paroisse de Dray comme j' ay au fait faire
parquet et de droite de la paroisse de Dray
vache semelle en lorraine et de Alsted fort
son epouse le pere Jean Baptiste Rigault
manouvier demeurant lez m^e Bourg le Vieux Lab^e
audi lieu la Mme Marie Jeanne Andrieu
domestique esqz et d' astre sonny lab^e Jules
la fille a ete nommée Marie Rosalie par son
Maitre fils de Jean Gaffillan manouvier demeurant
la dite paroisse la Mme Marie françoise
Loyez fille de Jacques lez m^e Jules la dite
Rosalie domestique esqz et d' astre la fille la dite
fille domestique esqz et d' astre la fille la dite
loyez j'ay a eu que Jean Baptiste Rigault qui a signé
le d'astre les p^{er}ct^s actes ayant de la force de son
curé my signe

Jean BAPTISTE RIGAULT Gobet curé

Le 17^e may 1758 le deux may a est baptisé par moy
curé Bourgogne Jean Baptiste ne devant pas plus
Jean Gaffillan lab^e et de la Mme ains Veron
domestique audi lieu la Mme Marie françoise
Marchant de lab^e de cette paroisse la Mme
Marie ains Mally Epouse de M^e Louis Veron lab^e
demeurant a Dray lez m^e Dray lez m^e Gobet curé
marie ains Mally Gobet curé

L'an 1757 Le cinquiesme May a été inhumé dans le
cimetière de cette paroisse par monsieur le curé sous signe
Le Corps de Jean Baptiste décédé du jour précédent
âgé de deux ans fils de Dominique Robert
manouvra de meurant de presence en cette paroisse
et de l'ame certaine chaste et morte, épousée
de Jean Baptiste françois Dusautoy Clara
paroissiale lequel a signé,

Dusautoy Robert curé

L'an 1758 Le cinquiesme May a été inhumé dans
le cimetière de cette paroisse par monsieur le curé
Le Corps de Marie Charlotte décédé du jour
précédent âgée de treize mois environ fille
de Nicolas germain Georgeve de Charlotte
Yemelle des pere et mere aux ressources de Jean
Baptiste françois Dusautoy paroissial
lequel a signé Dusautoy Robert curé

L'an 1758 le septième may a été baptisé François
César Journeur Jean pere et de son épouse
Vierge le coq boulanger de maner angelique
Vierge de cette paroisse le pere Jean René
le Vastor et Meunier la Mérine Marguerite
la fesse l'épouse de Jean Baptiste de la Charron
auquel d'auz deux de cette paroisse la Mérine
a déclaré ce qu'il a signé je consigne paroissial
Robert curé

coey

Monsieur Robert

L'an 1758 Le huit mai a été inhumé dans le
cimetière de cette paroisse par monsieur le curé
Le Corps de Mme Nicolas filie de Claude
Nicolas potoune Mme Marguerite de planches née
peigneur grande lame longue au marais de
Garsse lequel a signé par son épouse
âgée de trente trois ans de son épouse
femme de Jacques philippe Dureuil le
bourgeois de la ville de Bayeux paroissial
Nouvelle de Garsse

Robert curé

L'an 1758 les vingt quatre may a été baptisé par
monsieur le curé Jean Louis le Vastor Dureuil
Vierge misia filie de Mme Dominique Boque
femmes de l'épouse de cette paroisse et de dame
marie louise Roche son épouse le pere
M. Jean Nicolas Roche laboureur a Bayeux
en France la Masion Dame Marie Louison
épouse de M. Jacques Nicolas alexis Boque
procureur fiscal Tonnerre au a Vigorey lequel a
signé
et de Arildardou

Robert curé

et Marie Journeur
Roche

L'an 1758 le Vingt six may acte baptis, / par
me Cire souzigne Jean Pierre fils de Jean
Chalopin manouyier et de Marie d'au
cedre / auz neys le paroissien pierre
Charles fils de Dif. pierre Charles
aussi manouyier la Marne en ceulie
voulu tous de cette paroisse longula
une declarez ne scavois signes

Goblet curé

L'an 1758 les dix et un juin acte baptis / par
me Cire souzigne pierre belgire n^e 5 d'ys
fils de pierre ferd. manouyier et de
Marie Jeanne manouyier de cette paroisse
Le paroissien pierre manouyier chev. pionier
de gardes la Marne. Marie anne elaud
fontot fille de Jeanne fontot de la paroisse
de carment lequelle om signes

Pierre Massier et Marie anne fontot

Goblet curé

L'an 1758 le 25 Juin acte baptis / par me
Cire souzigne marie Marguerite n^e 8 d'ys
fille de Nicolas Malte boulles et de
francoise ferd le pere en woe de cette
paroisse le paroissien Jean paroiss filas
de Nicolas portem macon la Marne

Marie geneviene Seguin fille de
Etienne Goblet le Seguin baquier tenu deux
en cette paroisse lequelle om signes une
voulu / son paroiss

M g Seguin

Goblet curé

L'an 1758 le Soye juillet acte baptis / par me
Cire souzigne Jean Pierre et Daniel Goblet
Dantoinie biene manouyier et de Genevieve
Courtine leur veue et veue le paroissien Jean Pierre
Courtine filz de Jean Courtine Gardiner la
Marne. Marie Catharine gomme fille
de Nicolas gomme et manouyier tenu de cette
paroisse la Marne a declarz ne scavois
signes Jean pierre Courtine Goblet curé

L'an 1758 le Vingt un Juillet acte baptis / par me
Cire souzigne Nicolas fils de Nicolas Manet manouyier et
de Marie geneviene lequel de la paroisse de D'ys le
paroissien Antoine d'ys ferd M. condonier la
Marne. Marie agnes fille de Dif. pierre le Riche
tenu de cette paroisse lequelle om signes

D'ys ferd Marie agnes le siebe Goblet curé

L'an 1758 le vingt deux juillet acte baptis / par me
le curier de l'eglise de l'apres dieve / par me curé chavignel
le temps de Louis leade dujols pricident rachet de temps

Mein fils de M^e Denis Jérôme Broquet fermier du
lieu de Celle paroisse et de Dame Marie Béatrice Roche
et paroissienne en presence de Jean Baptiste François Duranty
clerc paroissial lequel a signé, Duranty & Gobet

au 17.5.6. L'ayant récit à la présente devant ce
cimetière de cette paroisse par mon curé au sujet
du corps de Clement gauvin et décédé de son jeuynement
à l'âge d'au moins vingt ans par l'acrement d'asme
vingt et cinq ans vivant pere de plusieurs
enfants, en presence de Jean Baptiste Charon facteur
son beau frère, et Jean Baptiste Léjeune Labouret,
son frere lequel a signé, Gobet et
Jean Baptiste Barthez Gobet & Gobet

au 17.5.6. L'ayant récit que mon curé l'a signé à la
présente devant ce cimetière de Celle paroisse et corps des
morts Jean Blaumus décédé l'ame de Dieux le 10.5.
filz de M^e Blaumus Hébert n^e bouton domonant une
fille de M^e Blaumus Hébert n^e bouton de Marie Hébert poète
comptineuse de Bellaville et de Marie Hébert poète
comptineuse, lez Lufant en Normandie en presence
de Dubois femme de Charles Cartier à Normandie en presence
de Jean Baptiste François Duranty lequel a signé

Duranty & Gobet Gobet, curé

au 17.5.6. Le vingt et novembre après la publication
dans les salles et oratoires entre Louis Cartier,
ages de plus ou moins dix mille de ses fils
Jean Baptiste Monvoisine et de Marie Claude

Ceaquesmes Scopus et mes de la paroisse de Celle
Dame part, et Cecile parant ayez levé et signé devant
fille majeure de Nicolas parant Macon et de Jean
Magdelaine Mayillon des paroisses de celle paroisse
Dante part, faites par deux dimanches et samedis
Scavoir Levé et signé mes deux vœux de l'obligation et premiers
Novembre vant dans cette église que dans celle de
Prue suivant Certificat de M^e Léger de Greys
depos au greffe de l'officialité de meaux levé
huit et vingt trois mois, lez fiançailles célébrées
Lavello, lez vingt et trois jours de cette paroisse
et vœux en cette église Le matin consulter
qui ont donné ces paroles et présent auel
Mariage entre ay donne la bénédiction et baptême
en présence de Jean Beauchamp Monvoisine domine
ay doré, lez Louis Cholain Lacquio demeurant auquel
ondes en paroisse lequel a signé, Nicolas parant de M^e
Pierre Aubé Marchand débiteur à Bellaville pere, et
parant lequel a signé lequel a signé
Lequel que a déclaré mercant lez
Louis Cholain lez Louis Cholain

Jean Beauchamp Nicolas parant

Lez Louis Cholain parant mercant pere
Gobet & Gobet curé

L'an 1753 le quinze Decembre a été jugeé dans
la Chambre de l'Échevinage par moy et auz signes
Le corps de Antoine Confourme vivant charlatan
decedé d'aujourd'hui précédent ayé auz auz vecus tous ses
sacramens, ayez au quarante sept ans
expressions de françois Carré Vigouroux coquaux
de Nicolas Confourme Manouurier à abbardou
Sous faire, et led. Carré son beau frere et autre
parent Lesquels ont tout signé excepté led.
Nicolas Confourme qaz a déclaré ne la veuoir signé

FRANCOIS CARRÉ Père

Nicolas Père et freres auz vecus

UL. OR. G. M. garans Gobert

L'an 1753 le vingt Decembre a été battu le pape
Carre souffre morte généralement auz deux jetes
d'Antoine le père manouurier et de sonne
morte le père Jean Nicolas Nantes manouurier
la Marthe et Marie Anne Baudou femme de
mortu morte aussi manouurier tous de cette
paroisse la marthe a déclaré ne la veuoir signé

Nicolas Père Gobert

L'an 1754 le douze Decembre a été jugeé dans la
Chambre de l'Échevinage par moy et auz signes
Le corps de m^e jacques Lamari labouurier auz courtors
decedé d'aujourd'hui précédent abbardou chez m^e Georges Gobert
labouurier auz deux jetes ou le ayez auz vecus tous les sacra
ayé auz signes auz auz vecus en presence de led. Gobert
et d'auz Philippe Simon Rodier son cousin que une clique
et auz Gobert

Le Pape Romain et le Cardinal de Scellé
Colle de papes et de cardinaux et desmes auz
maries Louis le pape et auz autres de l'Église
legis auz vecus du Monseigneur Conseiller du Roi et seigneur
de l'abbardou au bailliage et bailliage royal de
Meaux, auz vecus de l'Église et auz autres les actes
des d'auz vecus maries, et auz autres de l'Église
de l'abbardou qaz auz vecus mil le pape auz signes
fin

et le pape auz vecus auz signes fin. W.

MARQUET

L'an 1756 le vingt Decembre a été jugeé
Dans la Chambre de l'Échevinage par moy et auz
signes Le corps de Jean Leprêtre vivant
labouurier abbardou chez m^e Marie Béjot
decedé d'aujourd'hui précédent ayé auz vecus tous les sacra
ayé auz signes auz vecus empereur d'auz vecus
Leprêtre Marmonier, et led. Jean Leprêtre Leprêtre
et auz autres auz vecus auz signes

Marie, Jean Leprêtre Antoine Béjot

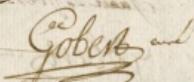
Gobert

L'an 1758 le vingt six decembre a été
épousé par monsieur le curé de Bourgoin Marie Victoire
née du même jour fille de Jean Baptiste Massé Chalon
et de Jeanne Marguerite Laforse. L'époux Jean
Royer Géné Laboume. L'amarrante Marie Françoise
Vivier femme de Jean André Leyrette menuisier tour
de cette paroisse. L'amarrante a déclaré ne pas avoir
l'ordre ni la permission de l'épouser. L'époux a signé avec nous
Jean Royer carié

Gobert et


L'an 1758 le vingt deux decembre a été épousé
dans le cimetière de cette paroisse par monsieur le
curé de Bourgoin Marie Carré femme de
Antoine Coulomme Manoumire, agriculteur de ceulie
dijous ayant ayant ayant ayant ayant ayant ayant
l'ordre et la permission d'épouser à ce que devint cinquante
chrysostome Jules Antoine Coulomme du Marry
de François Carré riguron a coupure longue
et autrement manutenu. Lesquels ont signé devant
le curé Jean Royer François Carré parent

François Carré

pierre garat


L'an 1758 le trente un decembre a été épousé
dans le cimetière de cette paroisse par monsieur le
curé de Bourgoin Marie Victoire femme de
Antoine Coulomme agriculteur de ceulie
dijous ayant ayant ayant ayant ayant ayant ayant
l'ordre et la permission d'épouser à ce que devint cinquante
chrysostome Jules Antoine Coulomme du Marry
de François Carré riguron a coupure longue
et autrement manutenu. Lesquels ont signé devant
le curé Jean Royer François Carré parent

Gobert et
